



VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2010

Le quatre Juin deux mil dix à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : S. BOUILLARD, J.L. ALBRIEUX, G. BOIS, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD), Adjoints.

Mmes et MM. : C. ASTIER, A. BETEMPS, N.GOMES, J. VIARD, A. ESPOSITO, J.P. EXARTIER, F. FALCO, P. MARIE, D. MOTTA, P. MORARD-CHATAIGNIER et G. ROSSERO.

A l'exception de : M. GAY (procuration à J.VIARD), D. MANCINO (procuration à S. BOUILLARD), N. GERVASONI (procuration à A. ESPOSITO) et P. JACOB.

Secrétaires de séance : F. FALCO.

Date de Convocation : 27 Mai 2010

C.M. en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Monsieur Le Maire présente ses condoléances ainsi que celles du conseil municipal à Cécile ASTIER pour le décès de son papa.

Ensuite, il propose de tenir le prochain conseil municipal le 8 Juillet (approuvé) et donne lecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal et des délibérations votées le 07 Mai 2010 qui sont approuvés à l'unanimité. Une correction est à apporter sur le compte rendu de la séance précédente concernant le déplacement du marché. Le Conseil municipal a approuvé l'étude de faisabilité du marché sur la place de la Vanoise et non son déplacement .

1) Travaux METALTEMPLE

METALTEMPLE, en proie à la crise économique n'est pas en mesure de financer les travaux de réinstallation et de déménagement nécessaires à la libération des locaux administratifs qui doivent être démolis pour la réalisation de la ZAC du TEMPLE.

Devant l'importance du projet, nécessité de réaliser les travaux en 2010 pour ne pas perdre les subventions de l'Europe (528 000 € de subvention et travaux à terminer avant le 31.12.2010) et l'urgence de mettre en œuvre une solution. La SAS Développement propose une solution permettant à Métaltemple de réaliser son déménagement dans les délais.

Il est de plus demandé à la commune de St Michel de prendre en charge la mise à disposition temporaire d'un local contre paiement d'un loyer pour le comité d'entreprise de METALTEMPLE. Le premier niveau de la ferme des Templiers est le lieu retenu pour cette installation.

M. le Maire regrette que METALTEMPLE ne soit pas en mesure de loger son comité d'entreprise dans son nouveau périmètre voir à l'ancien CE. Il propose d'apporter une réponse favorable à cette demande de la SAS en précisant que les travaux nécessaires dans la ferme des Templiers (estimés entre 40 000 et 70 000 €) ne seront engagés qu'après libération des locaux administratifs par METALTEMPLE.

Décision approuvée moins sept abstentions.

2) Marchés publics

2.1) Avenant au marché d'enrobés 2010 : La Commission d'appel d'offres s'est réunie et a approuvé l'avenant au Marché d'enrobés signé avec EIFFAGE. Cet avenant de 15% concerne des travaux sur Beaune (voirie la Combette, voirie de la ferme, aménagement d'un carrefour et d'un parking à Beaune l'Eglise). Le montant de l'avenant de 80 000 € TTC porte le marché au montant total de 612 3249 € TTC. **Approuvé à l'unanimité.**

2.2) Menuiseries Ecole maternelle : Une seule offre reçue pour ce marché estimé à 41 000 €. La société Trivero est retenue avec un devis de 39 990.65 €. **Approuvé à l'unanimité.**

2.3) Maîtrise d'œuvre pour VRD Beaune le Mollard / Beaune l'Eglise : cinq candidats : le bureau d'études ETI, mieux disant est retenu pour un devis de 29 750.50 €.

Approuvé à l'unanimité.

3) Acquisitions foncières

3.1) Vente de M. Bernard Aimé/Mme Gros Gisèle Paulette à la commune : Il s'agit de cinq parcelles (3 parcelles section O numéros 1882-1913 et 2136 à 1,75 € le m² et 2 parcelles section N numéros 900 et 1777 à 0,35 € le m²). Les parcelles à 1,75 € sont en bord de route sous le village de la Traversaz et sont achetées pour élargir la route. Montant total de 492,80 € auquel il faut rajouter la parcelle O 2136 devant faire l'objet d'un document d'arpentage (environ 120 €).

Les frais d'acte et de document d'arpentage sont à la charge de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

3.2) Vente de M. Jacob Pierre Henri à la commune : Il s'agit de deux parcelles en bord de route (section O numéros 2193 et 2194) sous le village de la Traversaz achetée pour élargir la route pour un montant total de 860 €.

Les frais d'acte sont à la charge de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

4) Rapport annuel eau + assainissement

Un rapport concernant l'exploitation et la qualité des services eau et assainissement vient d'être édité. Les grands chapitres abordés sont : La caractérisation technique des services, la tarification des services, les indicateurs de performance, le financement des investissements et les actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

Une synthèse sera fournie à chaque abonné prochainement.

Approuvé à l'unanimité.

5) Attribution du titre de citoyen d'honneur

Cette distinction bien méritée concerne M. Noël Blanchoz, Maire adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme pendant plus de dix huit ans. M. Blanchoz a servi la commune dans une période où le travail des adjoints était encore plus important car il n'y avait pas de technicien au service de la commune.

Décision approuvée moins une abstention.

Cette cérémonie prévue le 11 Juin sera suivie d'une remise de médailles du travail pour le personnel communal.

6) Compte rendu des commissions

6.1) Stade : Les travaux sur le stade d'entraînement ont débuté le 24 Mai. Le terrain est décaissé et des matériaux neufs viennent d'être déposés. Les travaux sur le stade principal vont suivre normalement le planning établi.

6.2) Tourisme : une commission tourisme élargie aux associations et acteurs économiques de St Michel s'est tenue le 20 Mai avec pour objectif de réaliser un document d'information regroupant les diverses manifestations de cet été 2010. Un débat a eu lieu sur le point accueil au centre de St Michel. Une réflexion est en cours pour améliorer ce service. Des idées sont aussi à l'étude, par

exemple lier les associations du patrimoine à l'Espace alu afin d'enrichir notre offre dans ce domaine. Prochaine réunion le 8 Juin.

6.3) Travaux :

- travaux Thyl / la Buffaz : la réception des travaux eau + électricité est faite. Par contre il y a problème avec les égouts pour lesquels des regards non conformes ont été utilisés.

Tous les villages sont maintenant raccordés au réseau communal, il n'y a plus de captages individuels. On va prochainement démarrer le raccordement égout la Buffaz / l'Etraz.

- commission des travaux à la Traversaz pour le choix du revêtement des chemins dans les zones pentues. Un essai sera fait avec des dalles plastiques alvéolées sur une zone test. La commission a visité la salle Jean Baptiste, récemment donnée à la commune par un particulier.

6.4) Foire aux plants : on a enregistré moins de visiteurs à cause de la météo. Néanmoins la recette du droit de place des exposants est au niveau de 2009. Des hébergements ont eu lieu au lycée et aux gîtes de Beaune. Dix huit sculpteurs ont participé au concours. Le rempotage ré introduit cette année devra être repositionné au plus près des horticulteurs. Il est à noter un manque de bénévoles pour le stationnement probablement dû au pont de ce grand week-end et il est proposé pour les éditions futures de faire un appel aux associations qui reçoivent une subvention communale.

La foire aux plants 2011 aura lieu les 14 et 15 Mai.

Une réunion bilan est programmée le 22 Juin à 18 h.

7) Questions diverses

7.1) Conseil de régie d'électricité : le conseil municipal prend connaissance et approuve les décisions (admission en non valeur et création d'un Contrat d'adaptation à l'emploi pour 2 fois 6 mois) et le compte rendu du conseil de régie tenu le 21 Mai 2010.

7.2) Plan pastoral territorial : nécessité d'annuler une délibération de 2009 suite au refus d'une partie des travaux par la police de l'eau. Un nouveau montant de 16 754 € est à prévoir
Approuvé à l'unanimité.

8) Informations diverses

8.1) Projet de syndicat intercommunal des régies d'électricité : ce projet piétine car la sous préfecture n'a pas rendu d'avis sur la création du syndicat. La commune vient de ré adresser un courrier au sous préfet avec copie au député pour avoir son soutien. Dans l'attente d'une réponse favorable, les études se poursuivent.

8.2) Projet de mutualisation des musées : une réunion est à programmer entre les trois conseillers généraux concernés pour avancer sur ce sujet.

8.3) Intercommunalité :

- déplacement de la déchetterie, suite à notre réponse à la SFTRF, envoi d'un courrier au député pour obtenir le respect des accords signés lors de la création du barreau autoroutier de St Michel.

- station de compost de St André : le Maire de cette commune refuse les boues de la station d'épuration de St Michel à cause de nuisances olfactives. Le dossier est actuellement chez le sous préfet qui est sollicité pour un suivi technique de ce problème. Il est rappelé le financement intercommunal de la station de compost qui devrait amener plus de retenue de la part du Maire de St André.

8.4) Plan tourisme : aide de 10 960 € du conseil général pour les travaux « grilles » de l'Eglise estimés à 34 250 €.

8.5) Ruisseau du Poucet qui déplace des matériaux dans l'ARC. A surveiller et prendre contact avec les autorités compétentes pour décider de travaux en urgence car une chasse EDF est prévue le 8 Juin et nous risquons d'engraver de nouveau le lit de l'ARC.

8.6) CNDS : les demandes de subventions faites pour la réfection du stade et du chalet du tennis sont refusées car plus d'argent dans les caisses du CNDS. Demandes à relancer pour l'an prochain.

8.7) Subvention : subvention du Conseil Général d'un montant de 11 615 € pour création d'un arrêt de bus au nouveau lycée.

8.8) Bilan exploitation forêt communale : l'adjoint à l'environnement nous fait part de la faiblesse des recettes 2009 car peu de ventes effectuées. D'une manière générale le marché est au ralenti et les frais engagés pour les coupes de bois (souvent nécessité de prendre un hélicoptère) ne sont pas couverts par les produits de la vente. Une coupe est néanmoins à programmer dans une zone technique en surplomb de la voie ferrée pour laquelle nous sommes en attente de subvention.

8.9) Vœux de la région Rhône-Alpes : qui demande la suspension de la réforme des collectivités territoriales qui met en péril le fonctionnement de celles-ci. Mr le Maire propose de faire circuler le document aux conseillers avant éventuelle décision de nous associer à ce vœu.

8.10) Remerciements foire aux plants : M. et Mme Poiré Durand invités (pour nous avoir prêté des documents relatifs à cette période) par la commune le 12 Mai pour le spectacle des 150 ans du rattachement de la Savoie à la France, nous remerciant sincèrement pour l'accueil qui leur a été réservé.

8.11) Remerciements subventions : les associations suivantes, Ligue Contre le Cancer, APEI Maurienne, Sport et Handicap Maurienne remercient la commune pour les subventions allouées.

8.12) Plan communal de sauvegarde : le plan a été présenté aux élus et personnels concernés le 27 Mai. Une information à la population sera déclinée prochainement.

8.13) Stages de handball : deux stages de handball vont avoir lieu dans notre commune cet été.

- le premier organisé par Chambéry Savoie handball fin juillet qui demande la possibilité d'utiliser gymnases et piscine. Il est proposé d'appliquer les tarifs en vigueur et d'attribuer une subvention à ce club de handball. (Même traitement que pour les camps open de basket).

- le second qui concerne l'équipe de France des moins de 23 ans en stage à la Toussuire qui recherche aussi un gymnase dernière semaine de Juin et première de Juillet.

Avis favorable

Le Maire,

JM GALLIOZ.